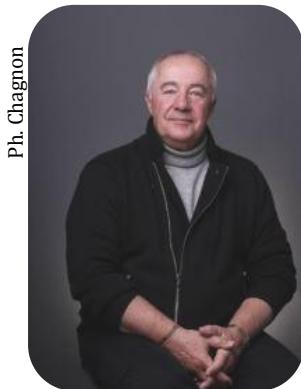


## Renouvellement des bureaux

### Patrick Lemaître, président du RACL



Ph. Chagnon

Par leur vote du 3 mars, les administrateurs du RACL réunis en Conseil ont élu pour trois ans leur président à la tête du Régime des auteurs et compositeurs lyriques en la personne de **Patrick Lemaître** (auteur-compositeur et trésorier de la Sacem).

Il sera épaulé dans cette tâche pendant trois ans par **Claude Lemesle** (auteur-compositeur), élu vice-président, et trois membres du bureau : **Julie Daroy** (auteur-compositeur), **Serge Perathoner** (auteur-compositeur et administrateur à la Sacem) et **Georges Jouvin** (trompettiste, auteur-compositeur et vice-président d'honneur de la Sacem), administrateur depuis plus de vingt-cinq ans.

Le nouveau président, Patrick Lemaître, a tenu à rendre un hommage particulier à son « illustre prédécesseur, Georges Jouvin, pour toutes les années qu'il a consacré à la défense du Droit d'auteur dans tous les domaines. Vice-président d'honneur de la Sacem, il a incarné sa mission de président au RACL pendant six ans avec une abnégation, une motivation, et un engagement qui méritent notre très sincère reconnaissance ».



C. Lemesle



J. Daroy

Ph. Chagnon

### Frédéric Buxin, président du RAAP



Ch. Chamourat

Le 20 janvier, les administrateurs du Raap ont renouvelé par un vote en Conseil leur confiance à **Frédéric Buxin** (photographe et administrateur de l'Union des photographes professionnels - UPP) pour présider le Régime de retraite des artistes auteurs (Raap) pendant trois ans.

Ils ont également élu pour trois ans **Dominique Le Brun** (écrivain et vice-président de la

Société des gens de Lettres - SGDL) au poste de vice-président et trois membres de bureau : **Marie-Noëlle Bayard** (designer textile, trésorière de l'Alliance française des designers - AFD et administratrice de la Société des auteurs des arts visuels et de l'image fixe - SAIF), **Bertrand van Effenterre** (réalisateur, scénariste et producteur) et **Patrick Lemaître** (auteur-compositeur, trésorier de la Sacem et président du RACL).



D. Le Brun



B. van Effenterre

Ph. Chagnon

Seule la composition de ces deux bureaux a été modifiée, leurs Conseils d'administration ayant été élus fin 2011 pour une durée de 6 ans. Le renouvellement du bureau du RACD (Régime de retraite des auteurs et compositeurs dramatiques) interviendra à une date ultérieure.

----- L'Ircec est la caisse nationale de retraite complémentaire obligatoire chargée de la gestion des trois régimes RAAP, RACD, RACL auxquels les artistes cotisent selon la nature de leur activité. L'Ircec a pour objet de garantir, dans la durée, la collecte des cotisations et le versement des pensions à ses adhérents. Placé sous la tutelle du ministère des Affaires sociales, c'est un organisme de droit privé exerçant une mission de service public. Actuellement, l'Ircec fait partie du Groupe Berri qui représente et gère les régimes de retraite et de prévoyance de plus de 800 000 professionnels libéraux et de 50 000 artistes-auteurs.